

tenue sous la présidence de Monsieur BAILLARD, assisté(e)
de Madame HUCHETTE-DERANSY et Madame LECLERE, Conseillères
En présence de Monsieur HORN, Rapporteur public
Madame DEREUMAUX, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2307118	RAPPORTEURE: Madame Juliette HUCHETTE-DERANSY
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord du 17 février 2023 portant refus d'abrogation de l'obligation de quitter le territoire français et refus de délivrance d'un titre de séjour. Nationalité algérienne.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2307183	RAPPORTEURE: Madame Juliette HUCHETTE-DERANSY
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite du Préfet du Nord en date du 9 juin 2023 portant sur un refus de titre de séjour.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître TAGNE Francis
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2310242	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 5 juin 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour et remise aux autorités d'un Etat membre de l'Union.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2409795	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire			Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 22 septembre 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous 30 jours et fixant le pays de destination.		
			Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur			Monsieur X	Maître LEQUIEN Emmanuelle	
Défendeur			PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS	

05)	DOSSIER N° 2409799	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire			Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 22 septembre 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous 30 jours et fixant le pays de destination.		
			Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur			Madame X	Maître LEQUIEN Emmanuelle	
Défendeur			PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS	

06)	DOSSIER N° 2500692	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire			Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 17 janvier 2025 portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.		
			Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur			Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie	
Défendeur			PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS	

Arrêté le 03/09/2025
Le président du tribunal